



Kolly Nicolas, Peiry Stéphane

Instauration d'une filière de maturité professionnelle "Nature, paysage et alimentation"

Cosignataires : 19

Réception au SGC : 14.10.15

Transmission au CE : *20.10.15

Dépôt et développement

Le canton de Fribourg est un canton à forte tradition agricole. Malgré l'important développement économique et démographique récent, l'économie agricole et sylvicole reste un secteur important pour notre canton. Ainsi, le dernier rapport quadriennal informe qu'il existe encore 3033 exploitations agricoles dans notre canton.

Le canton de Fribourg est à la pointe au niveau de la formation professionnelle du secteur agricole grâce à l'Institut agricole de Grangeneuve, qui offre notamment d'excellentes formations des métiers de la terre et de la nature. Ainsi, 1017 diplômés issus de la formation professionnelle ont été décernés par l'Institut agricole de Grangeneuve en 2014. La formation duale est d'une importance primordiale en Suisse et son efficacité n'est plus à démontrer.

Depuis quelques années, la formation professionnelle s'est vue revalorisée grâce à l'instauration de la maturité professionnelle, qui permet d'accéder aux hautes écoles, mais également aux EPF et universités après l'accomplissement d'une année passerelle.

Les maturités professionnelles sont organisées en cinq orientations différentes :

- > Technique, architecture et sciences de la vie ;
- > Nature, paysage et alimentation ;
- > Arts visuels et arts appliqués ;
- > Economie et services ;
- > Santé et social.

Selon le site internet du Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes du canton de Fribourg, toutes ces formations existent dans notre canton, à l'exception de la filière « Nature, paysage et alimentation ».

Ce manque est étonnant au vu de l'importance de ce secteur dans le canton de Fribourg et de la renommée de l'Institut agricole de Grangeneuve. Des cantons dont le secteur agricole est moins important que celui du canton de Fribourg offrent par ailleurs déjà cette possibilité (Genève par exemple).

Il serait ainsi judicieux et normal que le canton de Fribourg mette également sur pied une maturité professionnelle orientation « Nature, paysage et alimentation ». Il convient de préciser que l'ouverture d'une telle filière pourrait bénéficier de structures existantes, puisqu'uniquement le domaine spécifique diffère d'une orientation à l'autre, soit environ un tiers des heures de cours. Les autres cours (domaines fondamentale et complémentaire) sont identiques aux autres maturités professionnelles.

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

Au vu de ce qui précède, nous **proposons par ce postulat d'examiner l'opportunité d'ouvrir une filière de maturité professionnelle orientation « Nature, paysage et alimentation » dans le canton de Fribourg, respectivement au sein de l'Institut agricole de Grangeneuve.**

Nous souhaitons que le rapport réponde notamment aux questions suivantes :

- > Quel pourcentage des personnes diplômées de Grangeneuve effectue une maturité professionnelle ? Et quel est le pourcentage pour les apprentis des autres écoles professionnelles du canton ?
- > Comment font les Fribourgeois-e-s qui souhaitent effectuer une maturité professionnelle « Nature, paysage et alimentation » ? Si ceux-ci doivent suivre cette formation dans d'autres cantons, combien cela coûte-t-il à notre canton ?
- > Combien de Fribourgeois-e-s ont suivi cette formation dans d'autres cantons ?
- > Quel pourrait être le nombre estimatif de personnes intéressées à effectuer une formation « Nature, paysage et alimentation » en cas d'ouverture d'une filière fribourgeoise ?
- > Combien coûterait l'instauration d'une telle filière dans le canton de Fribourg ?
- > Serait-il possible de créer des synergies avec les autres écoles professionnelles du canton de Fribourg par exemple concernant l'enseignement des branches fondamentales et complémentaires ?
- > Qu'apporterait l'ouverture d'une telle filière dans le canton de Fribourg ?

—